

BOHREN Rudolf, « Prêcher la prédication d'un autre. Atteinte à la propriété intellectuelle ou solution de rechange ? », *Hokhma* 48 (1991), p. 77-86.

Rudolf Bohren, après des études et un ministère pastoral en Suisse, a enseigné la théologie pratique de 1958 à 1988 dans diverses facultés et notamment à Heidelberg où il a terminé son enseignement. Cet article paru dans la revue francophone Suisse *Hokhma* est extrait de son imposant livre *Predigtlehre* (Munich, Chr. Kaiser Verlag, 1986. Son titre en allemand est : « Excursus : Vom Gebrauch fremder Predigten ») et plus particulièrement d'un chapitre qui s'attache à la citation dans la prédication.

Rudolf Bohren commence par s'interroger avec Robert Leuenberger si prêcher le sermon d'un autre n'est pas finalement faire une longue citation. Et d'entrée, Bohren d'appuyer l'approbation à utiliser le prêche de quelqu'un d'autre, même s'il reconnaît que cela n'est pas sans danger. Et de citer Leuenberger : « L'utilisation de prédications d'autres personnes était autrefois évidente ; le fait qu'aujourd'hui cela soit généralement réprouvé, ne découle pas uniquement d'arguments théologiques, mais plutôt d'une confusion inconsciente entre ce qui est de l'ordre de la productivité spirituelle et la productivité artistique » (p. 78, tiré de *Vocation et service*, p. 121). Bohren s'appuie alors sur les réflexions de Bertold Brecht sur la mise en scène en théâtre pour montrer que la copie n'est pas forcément le plus facile, mais est un art, et que procéder en « copiant » pourrait être une excellente méthode pour apprendre à prêcher.

Avant de tirer les conséquences de la copie en homilétique, Bohren s'arrête un moment à l'histoire de la prédication. Augustin déjà vouait un chapitre entier à l'utilisation de la prédication d'autrui. Luther écrivait des *Postilles* pour aider les prédicateurs. En tous cas, en Allemagne notamment, l'histoire de la prédication montre que l'utilisation de modèles était récurrente et que cela n'a pas rendu la prédication inefficace. Ceci étant, Bohren reconnaît que l'analogie de Bertold Brecht entre prédication et mise en scène ne suffit pas à justifier cette pratique. Il étoffe alors son argumentation sur plusieurs terrains. Tout d'abord celui de la gestion du temps. Dans certains cas, l'emprunt peut permettre de se libérer de cette contrainte temporelle de la préparation. Mais plus pertinent encore pour Bohren est l'argument de la capacité ou de l'incapacité du prédicateur. « Un prédicateur peu doué aura une meilleure influence s'il prend à son compte une bonne prédication d'un pair que s'il échoue avec un piètre prédication qui soit de son cru. Dans la manière de faire la plus fréquente en homilétique, il semble que le travail autour de la prédication serve souvent plus à l'autojustification du prédicateur qu'à l'édification de l'auditeur » (p. 80-81). Finalement un prédicateur a-t-il plus de crédibilité en tant que témoin avec sa propre prédication qu'avec celle d'un autre. Pas forcément. On pourrait d'ailleurs comparer la prédication et la prière dit Bohren : on admet sans problème que nos prières reprennent des formules toutes faites, pourquoi n'en serait-il pas de même avec la prédication ?

Au final, trois possibilités d'utilisation de la prédication d'autrui sont envisagées par Bohren. Les pasteurs épuisés et fatigués ou des pasteurs débutants pourront s'épanouir en prêchant la prédication d'un autre. Dans une deuxième étape, avec le temps, l'aisance croîtra et le prédicateur se permettra des modifications voire un profond retravail de la prédication empruntée. Enfin, sur un plan plus général, la prise en charge de phrases ou de parties de prédications diffère de la citation en ce que le prédicateur ne donne pas de nom à une autre voix, mais intègre celle-ci à la sienne. Bohren montre en conclusion que cette approche ne vient pas remplacer la façon normale de préparer une prédication, mais il s'agit d'abord de conseils pour ceux qui sont dans l'embarras.

Bohren ose affronter un sujet parfois tabou, mais surtout, par cette réflexion à visée pratique, il relève certains enjeux théologiques liés à l'homilétique de manière plus générale, comme cette citation l'illustre : « Si le prédicateur est lui-même auditeur et acteur de la parole, alors la prédication de quelqu'un d'autre devient la sienne. La puissance de la prédication ne tient pas au fait qu'elle soit une œuvre personnelle, mais bien plutôt à ce que le prédicateur en fait, plus exactement, à la manière dont il se positionne par rapport à elle » (p. 83).